

Été 2018

Numéro 142

Le Petit

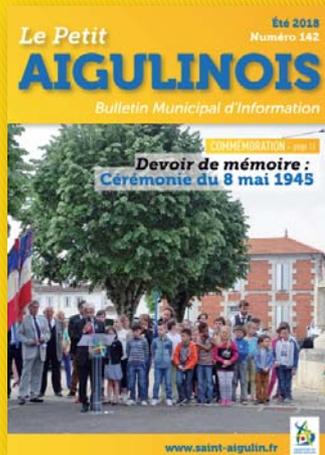
AIGULINOIS

Bulletin Municipal d'Information

COMMÉMORATION > page 13

Devoir de mémoire : Cérémonie du 8 mai 1945





Le Petit Aigulinois

est distribué dans toutes les boîtes aux lettres.

Si vous ne le recevez pas, contactez le service information au : **05.46.04.80.16**

Vous pouvez aussi le télécharger sur le site de la mairie :

www.saint-aigulin.fr

ou flashez ce code :



Nous remercions toutes les personnes qui ont collaboré à l'édition de ce bulletin.

Malgré tous nos soins apportés à cette brochure, des erreurs ont pu se glisser, merci de bien vouloir nous en excuser. Sous réserve d'erreurs typographiques.

En fonction des impératifs communaux, (délai, espaces disponibles, etc.) le rédacteur en chef se réserve le droit de modifier, raccourcir, ou ne pas publier, les textes qui lui parviennent.

Parution du prochain numéro :
Début Octobre 2018.

Le projet de revitalisation du centre bourg :

En prenant l'initiative d'une opération de revitalisation de centre bourg, nous espérons pouvoir infléchir la tendance démographique, aujourd'hui stable vers une hausse significative par la présence de services aux publics.

Cette revitalisation a pour objectif de favoriser l'installation de nouveaux commerces, de l'artisanat et du tourisme, sans oublier le logement.

Les enjeux de l'opération sont multiples :

- Rendre attractif le centre bourg, constituer un pôle de services de qualité susceptible d'irriguer le bassin de vie et d'avoir un effet d'entraînement sur l'installation de nouveaux arrivants, favoriser aussi le tourisme vert et l'œno-tourisme.
- Créer une offre commerciale en centre bourg, suffisante pour répondre à la demande.
- Favoriser l'implantation d'artisans et industriels avec l'extension de la zone communautaire.
- Proposer et favoriser l'accès à la propriété et à la construction d'habitat neuf avec notre projet de lotissement des Grands Champs.
- Favoriser les projets de rénovations d'habitats, mieux adaptées aux nouveaux modes de vie des habitants de la commune, avec l'accès aux aides ANAH, HATEIS (coordonnées en mairie). Ce dispositif départemental vise un triple objectif, les travaux de rénovation thermique, la remise en état de logements dégradés et le maintien à domicile de propriétaires en perte d'autonomie.

La première étape de ce projet va débuter avec la construction de la maison de santé lors du deuxième semestre 2018.

Brigitte QUANTIN
Adjointe au Maire

Directeur de la publication : **Alain Chiron**

Rédaction : **Dany Cellier**

Comité de lecture : **Suzanne Dufourcq, Nadia Lambert, Hélène Legendre, Audrey Mesplede**

Maquette, mise en page et impression : **Studio KEVART - Saint-Aigulin**

Photos : **Couverture : Mairie S.A. - Dany Cellier - Pascal Quévarec**

Dépôt légal : **n°1217 à parution**

> Sommaire

n°142

Été 2018

04 - Dans notre commune

Résumé des Conseils Municipaux :
- Séance du 5 avril 2018
Aider 17 : Portage de repas à domicile
Prévention des incendies : Le débroussaillage
Nuisances sonores : Le bruit nuit gravement à la santé

10 - La vie locale

Hommages : Paulette Buil et Guy Dubuc
Amicale des Anciens Combattants & Victimes de Guerre
A.S.A. et ses marchés nocturnes
7^e Forum des Loisirs Créatifs
École Maternelle de Saint-Aigulin
29^e Festival Eurochestries
Comité des fêtes & Inter-associations
A.O.S.A. : Le chœur de Guîtres « Aquistriae »

17 - La vie associative

Donnez votre sang
U.S.A.S. : Les U15 de Saint-Aigulin
Tennis Club de Saint-Aigulin
Amicale des Pêcheurs
Par Monts et par Vaux
Majo-Twirl Saint-Aigulin
Pas et Galop en Saintonge boisée
Ouverture de la piscine municipale
A.R.H.S.A. : Sorties de printemps
AS Tonic

23 - Vie pratique

Administration / Vie pratique / Numéros utiles

24 - Agenda

Sortir / Lotos / Etat civil / Les messes de l'été

© Mairie - Mars 2014.



Vos élus vous reçoivent ...

PERMANENCES DU MAIRE :

■ **Alain CHIRON**
Le jeudi de 10h à 12h sur rendez-vous
au **05.46.04.80.16**

PERMANENCES sur rendez-vous DES ADJOINTS

■ **Michel VEUILLE**
au **06.21.65.58.21**

■ **Brigitte QUANTIN**
au **06.07.63.70.99**

■ **Christophe BONNIN**
au **06.71.90.73.94**

■ **Anne DRIBAUT**
au **06.18.49.95.05**

■ **Jean-Pierre GOUZILH**
au **06.12.60.23.56**

DES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Dany CELLIER au **06.83.05.91.48**

Patrice PELET au **06.84.16.17.21**

Ouverture de la Mairie :

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
Fermée le samedi

Courrier :

Mairie de Saint-Aigulin
1 rue Victor Hugo
17360 SAINT-AIGULIN
Tél. : **05.46.04.80.16**
Fax : **05.46.04.88.13**

Courriel :

contact@saint-aigulin.fr

Visitez notre site :

www.saint-aigulin.fr

* Horaires

MÉDIATHÈQUE :

Les mardi, mercredi et vendredi :
De 10h à 12h et de 14h30 à 17h30
Le jeudi et le samedi : de 10h à 12h
Tél. : **05.46.04.35.78**
Fax : **05.46.70.03.56**

Courriel :

mediatheque@saint-aigulin.fr

Séance du 5 avril 2018

Compte rendu des délibérations du conseil municipal

Cet article dresse un état sommaire des divers sujets abordés en conseil municipal et qui ne font pas l'objet d'un article particulier dans le présent bulletin. Nous vous rappelons que les comptes rendus sont affichés en mairie.

Objet : Affectation du résultat 2017 du budget principal et des budgets annexes

Les résultats sont les suivants :

BUDGET PRINCIPAL		BUDGET ANNEXE DES BARAILS D'AIGULIN	
FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT	
Dépenses :	1 459 442,17 €	Recettes :	2 027 833,27 €
INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses :	954 438,69 €	Recettes :	690 862,69 €
Affectation en fonctionnement : 304 815,10 €		Affectation en fonctionnement : 75 218,48 €	
Affectation en investissement : 263 576,00 €		Affectation en investissement : 22 004,24 €	

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les affectations du résultat 2017 du budget principal et des budgets annexes.



Objet : Vote des taux d'imposition 2018

Comme chaque année il convient de voter les taux d'imposition.

Cette année, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de ne pas augmenter les taux par rapport aux taux d'imposition 2017. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Décide de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2018 par rapport aux taux 2017

Fixe les taux des quatre taxes comme suit :



	Bases prévisionnelles 2018	Taux 2017	Taux 2018	Produit fiscal attendu
Taxe d'habitation	1 975 000	17,72	17,72	349 970
Taxe foncière (bâti)	1 609 000	19,20	19,20	308 928
Taxe foncière (non bâti)	63 100	56,05	56,05	35 368
CFE	136 600	24,08	24,08	32 893
TOTAL				727 159

Séance du 5 avril 2017 (suite)



Budget 2018

Objet : Approbation du Budget Principal 2017

Le Maire présente au Conseil Municipal ses propositions pour le Budget Primitif et les budgets annexes 2018.

Il en précise les détails et fournit des tableaux avec les éléments détaillés au niveau des Chapitres budgétaires.

Le budget s'équilibre (en euros) comme suit :

BUDGET PRINCIPAL 2018			
	PRÉVISIONS 2017	RÉALISÉ 2017	VOTE 2018
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES	1 956 866,06	1 459 442,17	2 012 215,10
RECETTES	1 956 866,06	2 027 833,27	2 012 215,10
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DÉPENSES	1 159 187,40	954 438,69	804 189,43
RECETTES	1 159 187,40	690 862,69	804 189,43

BUDGET ANNEXE LES BARAILS D'AIGULIN 2018			
	PRÉVISIONS 2017	RÉALISÉ 2017	VOTE 2018
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES	144 639,28	49 105,06	155 218 48
RECETTES	144 639,28	146 327,78	155 218,48
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DÉPENSES	117 380,92	42 345,16	87 004,24
RECETTES	117 380,92	20 340,92	87 004,24

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES GRANDS CHAMPS 2018			
	PRÉVISIONS 2017	RÉALISÉ 2017	VOTE 2018
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES	312 065,31	112 767,73	215 081,14
RECETTES	312 065,31	112 767,86	215 081,14
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DÉPENSES	165 000,00	122 906,51	308 289,24
RECETTES	165 000,00	7 077,18	308 289,24

BUDGET ANNEXE CENTRE BOURG 2018			
	PRÉVISIONS 2017	RÉALISÉ 2017	VOTE 2018
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES	S/O	S/O	230 000,00
RECETTES	S/O	S/O	230 000,00
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DÉPENSES	S/O	S/O	778 000,00
RECETTES	S/O	S/O	778 000,00

Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :
Approuve le Budget Principal et les Budgets Annexes pour l'exercice 2018.

Séance du 5 avril 2017 (suite)

Objet : Travaux au Restaurant scolaire de l'école élémentaire : demande de subvention

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les travaux inscrits au budget 2018 de réfection du restaurant scolaire de l'école élémentaire.

CES TRAVAUX SONT LES SUIVANTS :

Mise aux normes électriques :

4 330,42 € HT, soit 5 196,50 € TTC

Isolation acoustique :

1 440,00 € HT, soit 1 728,00 € TTC

Peintures intérieures :

5 992,10 € HT, soit 7 190,52 € TTC

Huisseries : 15 192,70 € HT, soit 18 231,24 € TTC

Le montant total des travaux s'élève à :

26 995,22 € HT, soit 32 346,26 € TTC

Afin de financer ces travaux, il convient de solliciter le conseil départemental, dans le cadre du Fonds d'aide aux constructions et grosses réparations des locaux scolaires du premier degré, pour l'attribution d'une subvention, à hauteur de 30% du montant hors taxe des travaux, soit une subvention d'un montant de 8 098,57 €.



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte la réalisation des travaux de réfection du restaurant scolaire de l'école élémentaire, pour un montant estimé 26 995,22 € HT, soit 32 346,26 € TTC.

- Autorise Monsieur le Maire à procéder aux demandes de subventions auprès du Département de la Charente-Maritime, à hauteur de 30 % des travaux hors taxe, soit une subvention d'un montant de 8 098,57 €.



Portage de repas à domicile

AIDER 17



Au *menu* tous les jours :

- une écoute
- un sourire

et des recettes de saison



50 %

www.aider17.fr



1, bd Vladimir CS 60262 - 17105 Saintes Cedex

05 46 97 51 31



Prévention des incendies

Le débroussaillage : une nécessité, des obligations

En quoi consiste le débroussaillage ?

Pour mener à bien le débroussaillage, il convient de :

- **délimiter** le périmètre à débroussailler,
- **éliminer** les arbres morts et dépérissants,
- **couper** les broussailles et les arbustes présents au ras du sol,
- **élaguer** les arbres maintenus (sur 2 m ou 1/3 de leur hauteur si elle est inférieure à 6 m),
- **couper** les branches surplombant les toitures,
- **broyer** les végétaux coupés ou les évacuer vers une déchetterie,
- **entretenir** régulièrement la surface débroussaillée.

Débroussailler ce n'est pas défricher !



Quand débroussailler ?

Il faut débroussailler avant la reprise de la végétation et lorsque le niveau de risque incendie est faible à modéré (pour connaître le niveau de risque incendie, s'adresser en mairie).

Cette opération doit être renouvelée selon une périodicité adaptée à la croissance de la végétation.

Le débroussaillage : une protection efficace contre les incendies

Le débroussaillage vise à diminuer l'intensité et à réduire la propagation des incendies par la réduction des combustibles végétaux en garantissant une rupture de la continuité du couvert végétal, en procédant à l'élagage des sujets maintenus et à l'élimination des rémanents de coupes.

C'est une nécessité pour :

- limiter le départ et la propagation du feu aux abords des constructions et des voies de circulation,
- se protéger et protéger ses biens,
- faciliter l'intervention des secours.

Le débroussaillage : une obligation

L'arrêté préfectoral n° 07-2486 du 5 juillet 2007 dit « arrêté de débroussaillage », pris en application des articles L. 321-1 et suivants du code forestier, réglemente le débroussaillage dans

le département de la Charente-Maritime.

Les personnes concernées qui ne respectent pas cet arrêté s'exposent à :

- une mise en demeure de débroussailler,
- l'exécution d'office des travaux par le maire de la commune ou le préfet aux frais du propriétaire,
- une contravention **pouvant atteindre 1500 €**,
- voire, en cas d'incendie, l'indemnisation des préjudices éventuellement subis par des tiers.

Où est-il obligatoire de débroussailler ?

La réglementation du débroussaillage s'applique dans les communes de la Charente-Maritime situées dans les massifs forestiers classés à risque feux de forêt



Dans ces 71 communes (*liste des communes dans l'arrêté de débroussaillage*), le débroussaillage et le maintien à l'état débroussaillé sont obligatoires dans les bois, landes, plantations, reboisements et friches ainsi que dans les zones situées à moins de 200 m de ces terrains.

Qui doit débroussailler et dans quel périmètre ?

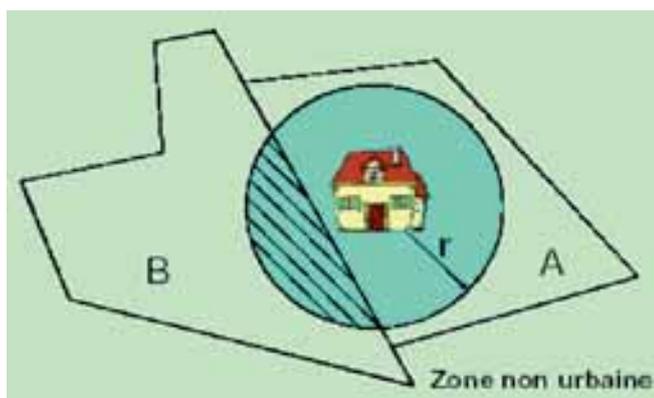
- **terrains situés en zone urbaine** (voir en mairie)

Les propriétaires doivent débroussailler la totalité de la surface de leurs parcelles, bâties ou non.

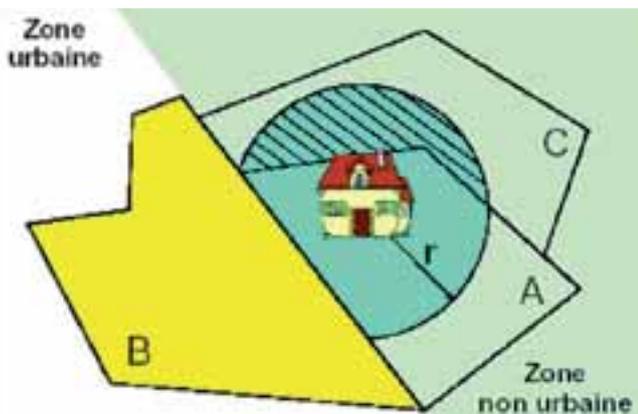
- **terrains situés en zone non urbaine**

Les propriétaires de constructions et installations de toute nature doivent débroussailler dans un

Prévention des incendies (suite) Le débroussaillage : une nécessité, des obligations



1 - Le propriétaire de la parcelle A doit débroussailler dans un rayon « r » de 50 m autour de sa maison y compris dans la parcelle B)



2 - Le propriétaire de la parcelle A doit débroussailler 50 m autour de sa maison y compris dans la parcelle C ; le propriétaire de la parcelle B doit débroussailler l'intégralité de son terrain)

rayon de 50 m autour de leurs constructions et installations et sur une largeur de 10 m de part et d'autre des voies privées qui y conduisent, y compris sur les fonds voisins avec l'accord des propriétaires concernés.

Pour s'acquitter d'une obligation de débroussaillage sur un fonds voisin, il convient :

- d'informer le propriétaire du fonds voisin des obligations de débroussaillage,
- lui indiquer qu'il peut exécuter lui-même les travaux de débroussaillage ou les laisser faire par celui qui en a la charge,
- si le propriétaire du fonds voisin n'entend pas faire les travaux lui-même, lui demander l'autorisation de pénétrer sur son terrain à cette fin.

- terrains de camping

Les propriétaires doivent débroussailler la totalité de la surface de leurs campings et sur une profondeur de 50 m autour de leurs campings.

- infrastructures

Des dispositions spécifiques existent pour les routes nationales et départementales, les autoroutes, les voies ferrées ainsi que pour les lignes électriques.

EN SAVOIR PLUS :

Vous pouvez consulter :

- le site internet de la préfecture de la Charente-Maritime

<http://www.charente-maritime.pref.gouv.fr/>

Nuisances sonores : Le bruit nuit gravement à la santé



Avant l'heure ce n'est pas l'heure, après l'heure ce n'est plus l'heure !

Si les travaux de tonte de pelouse, de débroussaillage semblent incontournables à la belle saison il en est pas moins évident que certaines tranches horaires doivent être évitées pour le respect du repos d'autrui notamment le samedi et le dimanche à l'heure des repas et en début d'après midi.

ATTENTION !

Même avant 22 heures, tout bruit gênant peut être sanctionné.

« Le bricolage le dimanche matin peut être à l'origine de nuisances sonores pour le voisinage, prévues et sanctionnées par les dispositions des articles R. 1334-31 et R. 1336-7 du code de la santé publique. L'infraction peut être constatée dès lors que le bruit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porte atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne ou d'une chose dont elle a la garde. »

À l'occasion de la publication du premier décret relatif aux bruits de voisinage en 1988, le Conseil national du bruit avait émis un avis favorable au bricolage en semaine :

- De 9 h à 12 h et de 13 h30 à 19 h30,
- Le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

Ces horaires, proposés donnent aux personnes travaillant la semaine la possibilité de réaliser des



travaux de bricolage dans des tranches horaires compatibles avec leur activité professionnelle,

De même, Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en **particulier de chiens**, y compris en chenil, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.



10

Paulette Buil :

La mémoire de la commune disparaît



Paulette Buil est née le 24 décembre 1923 à Bordeaux.

Elle débute sa carrière professionnelle comme brodeuse puis aux chèques postaux de Bordeaux. Elle épouse André Buil en 1943, le couple s'installe à Saint Aigulin après la guerre où ils fondent une

entreprise de Peintre- plâtrier.

Paulette reprend la librairie rue Victor Hugo et s'investit dans le monde associatif :

De 1963 à 1982 à la croix rouge française

De 1983 à 1992 à la protection civile

Mais aussi 20 ans de Présidence des donateurs de sang.

C'est en 1970 avec son époux qu'ils créent l'association des majorettes et de folklore associée à l'harmonie fanfare dont André est le directeur. Une association qui a marqué des générations de Saint-Aigulinois et qui fut mise à l'honneur en 2009 pour son cinquantenaire.

Femme de caractère Paulette a su mener toutes ces associations d'une main de Maître.

Très impliquée aussi dans la vie communale, en témoigne sa présence pendant de longues années aux conseils municipaux.

En nous quittant le 28 mars 2018, Paulette nous laissera un magnifique exemple de dévouement et d'implication dans le monde associatif et communal.

Guy Dubuc :

Une figure aigulinoise nous a quittés



Guy DUBUC est né en 1932 à Saint-Magne de Castillon (33).

Après avoir été instituteur en Dordogne, il est venu, en 1972, enseigner l'histoire/géographie au collège de Saint-Aigulin où il est resté jusqu'à la fin de sa carrière, en 1988. Sa passion pour la préhistoire l'a conduit à emmener de nombreux groupes d'élèves

en sortie à Lascaux. On se souvient aussi qu'il aimait, avec M. RENAUDON - également disparu cette année - un Club de philatélie. De plus, il aimait chanter: il avait une belle voix de basse que l'on a pu remarquer dans la chorale du Docteur LEGENDRE.

Il a collaboré, avec tout un groupe autour de Jean-Claude ARRIVE, à l'écriture du livre « Histoire de Saint-Aigulin en Double Saintongaise » paru

en 1987.

A partir de 1988, il est devenu président de l'Association de Recherche Historique de Saint-Aigulin, organisant dans ce cadre conférences et sorties découvertes du patrimoine pendant une quinzaine d'années.

Pendant quelques années, il a assuré l'étude du soir à l'Ecole Primaire où il a aussi contribué à la transformation de la bibliothèque en BCD.

Lorsqu'il a laissé en 2002 la présidence de l'ARHSA à Mme LAIDET, il a continué à participer à la vie communale en faisant partie du comité de lecture du «Petit Aigulinois».

Il nous a quittés le samedi 31 mars 2018. Il repose dans le caveau familial à Saint-Magne de Castillon. Un hommage lui a été rendu le 5 avril, à l'église de Saint-Aigulin. La nombreuse assistance lors de ses obsèques montre bien que son travail a été apprécié.

L'ARHSA en particulier tient à exprimer à sa famille toute sa sympathie et sa légitime reconnaissance.

A-M CHATAIN,
Secrétaire de l'ARHSA

La Municipalité tient à exprimer tout son soutien et sa sympathie aux familles de Paulette BUIL et de Guy DUBUC.



Amicale des Anciens Combattants & Victimes de Guerre

Toutes Générations de Feu - Section de Saint-Aigulin



Cérémonie du 8 mai :

C'est par une matinée de printemps chaude et ensoleillée que s'annonce cette cérémonie du 8 mai.

La commémoration de la victoire de 1945, devoir de mémoire oblige, a rassemblé au départ de l'ancienne mairie, de nombreux participants : une représentation importante d'anciens combattants, les porte-drapeaux, la délégation des sapeurs pompiers toujours fidèles aux cérémonies, les élus et cette année la chorale des enfants de l'école Jean Ferrat dirigé par Kevin Francout leur professeur des écoles.

Devant le monument aux morts, le président remercie les Saint-Aigulinois de leur présence et encore plus chaleureusement les enfants de l'école et annonce le début de la cérémonie.

Lever des couleurs suivie d'un dépôt de gerbes de la municipalité, des anciens combattants, des médaillés militaires, des élèves de l'école Jean Ferrat et enfin une gerbe de Mister Alan Litchfied. Après la sonnerie aux morts, la minute de silence suivie de la Marseillaise et là, bravo ! Ce sont les élèves de l'école qui rompent le silence en interprétant La Marseillaise pour rendre hommage à nos morts. Après de longs et forts applaudissements, à la hauteur de la prestation, vient le tour des allocutions.

Le président dénonce la plus effroyable période de notre histoire de ces six longues années de guerre, notre mémoire doit retenir le courage de ceux qui

résistèrent. Avec ses alliés, la France a retrouvé sa liberté et sa place au sein des grandes nations.

M. le Maire rappelle aux enfants l'importance du devoir de mémoire et que la construction de l'Europe apporta 73 ans de Paix.

Les enfants clôturent cette commémoration par le chant des Partisans. Il y a beaucoup d'émotion chez les participants. Les chanteurs et leur instituteur sont ovationnés à deux reprises.

Après l'hommage à nos morts, Monsieur le Maire Alain Chiron entraîne derrière lui les petits chanteurs pour le salut aux drapeaux.

Le président remercie à nouveau l'ensemble des participants et les convie au vin d'honneur offert par la municipalité.

Un repas de cohésion à L'ART DIT VIN mit fin à cette journée.



A.S.A. et ses marchés nocturnes



L'A.S.A. s'est lancée dans la restauration de ses panneaux de bois aux différentes entrées du village de Saint-Aigulin, avec l'accord de la mairie. Effectivement, depuis quelques temps, ils n'avaient plus d'allure et une rénovation s'imposait pour accueillir correctement les Saint-Aigulinois ainsi que les personnes qui passent à Saint-Aigulin. Les montants en bois vont être remis à neuf et les panneaux, tout défraîchis, vont être remplacés par un système d'affichage permanent ou temporaire. Il sera d'ailleurs possible aux différentes associations de Saint -Aigulin qui le désirent de pouvoir afficher leur manifestation sur ces panneaux en respectant le règlement créé à cet effet. Pour les associations intéressées, merci de prendre contact avec l'ASA ou la mairie.

Courant mars et avril nous avons fait nos deux lotos qui, sans être extraordinaires, auront permis d'alimenter la trésorerie de notre association.

Avec la période estivale qui arrive, nous préparons activement **nos marchés nocturnes** qui auront lieu cette année les **vendredis 6 juillet, 20 juillet et 3 août 2018**. Nous vous attendons nombreux à ces manifestations incontournables de l'été.

Nous serons bien évidemment présents lors du forum des associations à Saint-Aigulin organisé par le comité des fêtes et pourrons répondre à toutes les questions que vous vous posez sur l'ASA ainsi qu'à toutes les suggestions que vous pourriez nous faire.

Art, Culture et Loisirs organise son 7^e Forum des Loisirs Créatifs

Ce forum est dédié aux passionnés, aux amateurs et professionnels des loisirs créatifs.

Exposition - vente artisanale- Entrée gratuite

Vous créez des bijoux, vêtements, vous peignez, cousez, brodez ?

Vous travaillez le bois, l'osier, le carton, la porcelaine ? Etc.

Vous souhaitez faire parler de vous et faire connaître vos nouveaux produits ?

Venez exposer vos créations au foyer municipal le 16 septembre 2018 de 10h à 18h

Rassembler savoir-faire et compétence sur un même lieu, telle est l'ambition de cet événement.

Vous y rencontrerez des artistes, des créatifs professionnels et amateurs passionnés, qui déploieront sur leurs stands leurs collections, qu'elles soient originales, rares, drôles ou insolites.

Inscriptions traitées par ordre d'arrivée au plus tard le 10 septembre, accompagnées du

règlement, à l'ordre de :

Art, Culture et Loisirs
1 rue Victor Hugo 17360 Saint-Aigulin

Tarifs : amateurs : 6€ - Professionnels : 8€

Buvette et restauration sur place

Info : Art, Culture et Loisirs : 06 83 05 91 48

Mail : mcdany@free.fr





ÉCOLE MATERNELLE de Saint-Aigulin

13



Semaine de la maternelle

Cette semaine permet de montrer des activités et des productions réalisées dans les classes, elle vise à renforcer la co-éducation en partageant pendant cette semaine des temps privilégiés avec les parents notamment.

Pendant cette « semaine de la maternelle » qui a eu lieu du 26 au 30 mars, les parents et les enfants ont participé à divers ateliers : des jeux mathématiques, des jeux coopératifs et ateliers arts visuels dans les classes.

Le vendredi, ce sont des ateliers cuisine qui étaient proposés. Les parents et les enfants ont ainsi confectionné des salades de fruits ainsi qu'une citronnade.

Pour finir cette belle semaine, un goûter (pour déguster les salades de fruits ainsi que les citronnades) et une exposition (productions d'élèves) ont eu lieu dans la cour de l'école après la classe. Merci aux parents qui ont eu la possibilité de s'impliquer dans ce projet.

La fête des 100 jours :



Les élèves de GS se sont rendus à l'école élémentaire le 24 avril 2018 pour participer à la fête des 100 jours d'école. De nombreuses activités artistiques, sportives et (bien entendu) mathématiques leur ont été proposées. Les enfants ont pique-niqué dans la cour de récréation (le beau temps étant de la partie). Cette sortie a permis aux futurs CP de se familiariser avec leur nouvelle école.



Sortie printemps à la Maison de la Forêt (Montlieu) :

Le 4 mai pour les élèves de la classe de Mlle Chiron (TPS-PS) et pour les élèves de M. Gonzalvo (MS-GS). Cette dernière sortie pour clôturer l'année a permis aux enfants de fabriquer des nichoirs à insectes qui seront placés dans le jardin de l'école. Les enfants ont également pu s'initier à l'utilisation d'appeaux afin d'imiter le chant des oiseaux. Et enfin une balade en forêt a permis de voir, de sentir et d'écouter la forêt.

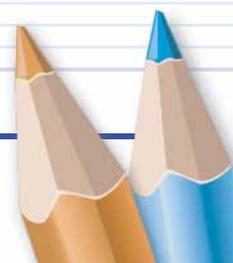
Les activités au jardin :

Elles se poursuivent avec l'apparition de bulbes de printemps plantés en novembre (tulipes, jacinthes, crocus, muscaris,...) pour le jardin ornemental et fèves et radis pour le jardin potager.

PROCHAINEMENT :

- La fête de fin d'année est prévue le vendredi 22 juin 2018.

- La matinée « Portes ouvertes » pour les futurs élèves sera organisée par le directeur, l'enseignante de PS et une ATSEM le samedi 30 juin à 10h00.



Dans le cadre du 29^e Festival Eurochestries



L'association Eurochestries, La municipalité de Saint-Aigulin et L'association Art, Culture et Loisirs organisent un concert **le mardi 7 août, à 20h30, à l'église Saint-Fort** avec :

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DES JEUNES DU CONSERVATOIRE «MUNOZ MOLLEDA» DE LA LINÉA DE LA CONCEPCION – Espagne

Cet orchestre du conservatoire professionnel de musique « Muñoz Molleda » est composé d'étudiants spécialisés en étude orchestrale. Le groupe a voyagé et s'est produit à travers l'Andalousie mais aussi la France et l'Autriche.

L'ensemble a joué de nombreux concerts en interprétant de grandes œuvres comme celles de Gluck, Mozart, Ravel, Tchaïkovski, Beethoven, Strauss ou encore Vivaldi. Les étudiants sont formés pour atteindre le meilleur résultat, si bien que le haut niveau de l'orchestre a été un élément déterminant pour l'élection du conservatoire de musique professionnelle "Muñoz Molleda" en tant que premier conservatoire espagnol au sein du réseau des écoles associées à l'UNESCO.



Daniel GARCIA, chef d'orchestre
Après des études de piano, Daniel Garcia s'installe à Malaga pour se consacrer à la composition et à la direction d'orchestre. En 2007, il obtient le diplôme d'études supérieures en direction d'orchestre. Il a écrit des œuvres pour piano, ensembles de chambre, chœur,

orchestre à cordes et orchestre symphonique, obtenant en 2013 son diplôme de composition. L'année suivante, il se voit diplômé d'un master de recherche en arts, musique et éducation esthétique à l'Université de Jaén. Il est actuellement professeur au Conservatoire "Muñoz Molleda".

PROGRAMME :

1^{re} Partie :

- Concerto avec soliste (à déterminer)
- G. Bizet : L'Arlésienne (Prélude, Pastorale, Intermezzo, Menuet, Farandole)
- S. Prokofiev : extrait de Romeo et Juliette.
- R. Kókai Little Hungarian Verbunkos Dance.

2^e Partie :

- J. Muñoz Molleda : Miniatures Médiévales.
- F. Tárrega. Arr. J. Fernández Vizcaíno : Capriccio arabe.
- R. Soutullo et J. Vert : Intermedio de La Leyenda del Beso.
- P. Luna : Benamor. La danse du feu
- I. Albéniz : Asturias
- I. Albéniz : Sevilla.
- I. Albéniz : Cádiz.

INFORMATIONS :

Art, Culture et Loisirs : 06 83 05 91 48

Billetterie sur place

Tarif unique : 10 €, gratuit jusqu'à 12 ans

<http://www.eurochestries.org>

<http://facebook.com/eurochestries17>



Comité des fêtes & Inter-associations



La 15^e foire de printemps s'est déroulée dans le cadre magnifique du Théâtre de Verdure sous un soleil éclatant.

Les fleurs, les compositions florales, les plantes, les arbustes mais aussi les paysagistes et le matériel dernier cri pour entretenir et mettre en valeur les plantations ont ravi les visiteurs.

L'artisanat d'art, les produits régionaux, les vêtements, les voitures en exposition et les

anciens tracteurs ont également captivé l'attention du public.

Le record pour la pesée du jambon a été battu, celui du nombre de repas également, preuve de l'excellent travail réalisé par les bénévoles du comité des fêtes et de l'inter-association.

Merci aux exposants, aux visiteurs ainsi qu'à toutes celles et ceux qui nous ont aidés à organiser cette belle édition 2018

PROGRAMME DES FESTIVITÉS DE LA SAISON ESTIVALES :

- **30 juin** : loto au foyer municipal
- **Samedi 23 juin** au Théâtre de Verdure :
De 10h à 19h : Forum des associations de Saint-Aigulin et communes voisines.
 Ce forum permettra au public de découvrir une quarantaine d'associations diverses : culturelles, sportives, ludiques ou caritatives etc.
 Des démonstrations seront effectuées par certaines associations.
À midi et le soir, le comité des fêtes assurera la restauration et La Cave Aigulinoise de Sabrina, la fête de la bière.
Le soir, place au feu de Saint-Jean organisé par l'ASA et à la fête de la musique animée par "Bleu Night".
 Entrée gratuite.
- **Samedi 14 juillet** : soirée moules frites
 Le repas sera préparé par le comité. N'oubliez pas de réserver à l'avance afin de permettre une bonne organisation. Après le repas, place au bal gratuit, aux animations et au super feu d'artifice offert par la municipalité.
- **Mardi 14 août** : soirée cagouilles
 Repas, animations, bal gratuit et super feu d'artifice comme pour le 14 juillet.
- **28-29-30 septembre** : fête des vendanges
 Attractions foraines et diverses animations. Dimanche 30 : brocante et vide-greniers
 Nous espérons que vous serez nombreux à participer à nos différentes manifestations.
 Merci d'avance.



INFORMATIONS :

Renseignements et réservations - A. Blazquez 06.12.55.25.95

A.O.S.A.***Le chœur de Guîtres « Aquistriae »***

Suite à notre assemblée générale, il est à noter que Marie-Paule Tessier, démissionnaire, a été remplacée par Marie-France Legendre au poste de trésorier. Pour le reste des membres du bureau, pas de changement.

C'était fête **dimanche 29 avril** en l'Église de Saint-Aigulin, où s'est produit le chœur de Guîtres « Aquistriae », sous la direction de son chef, Laurent Ottaviani, et accompagné par Martin Tembremande organiste de Saint-Louis de Bordeaux et collaborateur habituel des deux grandes formations orchestrales de Bordeaux.

M. Claude Belot, Président de la Communauté des Communes de Haute-Saintonge, avait tenu à honorer de sa présence ce concert, ainsi que M. Alain Chiron, maire de Saint-Aigulin, Mme Brigitte Quantin, conseillère départementale et le Père Bernard Housset qui nous accueillait.

Un concert captivant, où le répertoire récent avait

la place principale. Une mention toute spéciale pour la dernière pièce de Pablo Casals, hymne à la Paix dont la montée finale, puissamment soutenue par notre orgue en majesté, nous conduisit jusqu'à des hauteurs musicales que nous ne sommes pas près d'oublier.

Nous avons deux concerts en préparation :

- un courant septembre avec l'organiste Martin Tembremande
- et l'autre en fin d'année avec l'ensemble vocal Adagio de Montpon dirigé par François Laurent et accompagné à l'orgue par Jean-Baptiste Furet.

EN SAVOIR PLUS :

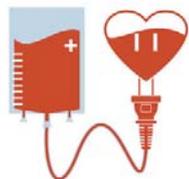
Si vous désirez être prévenus de nos dates de concerts par mail ou par voie postale n'hésitez pas à nous le demander :

hugueslegendre711@hotmail.com

ou à l'**A.O.S.A.**

Mairie 1 rue Victor Hugo 17360 Saint-Aigulin





Donnez votre sang



17



Le lundi 7 mai conjointement avec l'EFS de Saintes nous avons organisé la deuxième collecte de sang de l'année. Cette collecte était très importante pour l'EFS car en raison des jours fériés et des ponts de mai de nombreuses collectes ne sont pas organisées, mais les besoins en produits sanguins restent les mêmes que pour les autres mois. De nombreux appels, que nous avons relayés, ont été diffusés auprès des donneurs. Malgré nos craintes il faut croire que ces messages ont été entendus puisqu'à la fin de la matinée de collecte le bilan est de 84 présents, 77 prélevés et 6 nouveaux donneurs.

Bilan très satisfaisant pour tout le monde, aussi bien pour l'équipe de prélèvement que pour nous bénévoles de l'ADSB. Jamais une aussi belle collecte a été réalisée, souhaitons qu'il en soit de même pour les prochaines. Merci à toutes les personnes qui ont pris part à ce très beau résultat. Au cours de cette matinée les personnes présentes étaient invitées à choisir le meilleur dessin réalisé dans le cadre d'un concours organisé par la FFDSB, par des élèves des classes de l'école primaire de St Aigulin et de la Clotte. Trois d'entre eux ont été sélectionnés lors de l'AG par l'union départementale pour concourir au niveau national. Les résultats seront communiqués et les lauréats récompensés lors des fêtes des écoles

concernées. Merci à tous les élèves, la sélection a été difficile, merci aussi aux enseignants qui se sont bien impliqués dans ce concours.

Entre ces deux collectes nous avons eu l'honneur d'organiser l'Assemblée Générale de l'union départementale présidée par D. Wertepna. Cette manifestation a eu lieu à la salle des fêtes de Boscamnant mise gracieusement à notre disposition par notre collègue et Maire de cette commune, P. Borde. Sur les 28 associations fédérées du département 24 y étaient représentées. Étaient également présent M. A. Chiron notre Maire. Le Dr. Ph. Jardel représentait l'EFS, MM. Ch. Diot et B. Bironneau la région et fédération des donneurs de sang. Bien qu'invités, mais n'étant pas en période électorale peu d'élus se sont déplacés. Cette matinée de travail s'est terminée par le vin d'honneur offert par la municipalité de Saint-Aigulin, que nous tenons une fois de plus à remercier pour l'aide fournie toute l'année. La conclusion de cette journée a été un excellent repas très apprécié par l'unanimité des convives, confectionné et servi par le personnel d'un traiteur de Baignes.

Vous pourrez nous retrouver le samedi 23 juin lors du forum des associations.

En attendant de vous revoir pour la prochaine collecte le **lundi 17 septembre** nous vous souhaitons de bonnes vacances.



PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !



Don
de sang

SAINT-AIGULIN

Salle des fêtes

LUNDI 17 SEPT



U.S.A.S. :

Les U15 de Saint-Aigulin aux portes de la montée en ligue



A deux matchs de la fin du championnat, l'équipe U15 de Saint-Aigulin vient de remporter un succès probant : 3 à 1 contre Saint-Jean d'Angély après une rencontre âprement discutée, pourtant mal engagée puisqu'à la cinquième minute, les visiteurs marquaient le 1^{er} but suite à un cafouillage dans la surface Saint-Aigulinoise. Il fallut attendre la demi-heure de jeu pour voir nos joueurs revenir au score par son buteur, Corentin Bergé ; un à un à la pose. Au retour des vestiaires, et après 10 minutes de flottement Saint-Aigulin reprenait sa marche en avant et finissait par prendre l'avantage à la 55^e minute sur une remarquable action collective, ponctuée par Kévin Chaillé. Toujours sous la menace d'un adversaire âpre et méritant, c'est à la suite d'une erreur technique du défenseur central de Saint-Jean d'Angély qu'après un contrôle approximatif, il commettait l'erreur irréparable et offrait un penalty à Saint-Aigulin, que Corentin Bergé transformait, bien que le gardien ait touché, sans pouvoir le détourner, le cuir dans la lucarne droite. Rien ne sera plus marqué et la possible montée en PH reste toujours d'actualité.

A noter que le match a été dirigé par un jeune

arbitre de 14 ans qui effectuait sa troisième apparition au centre du rectangle vert.

Nous sommes 1^{er} avec 16 points, suivi de Aytré à deux petits points et de St-Genis de Saintonge à 3 points. Les Saint-Aigulinois restent maîtres de leur destin si la victoire leur sourit dans les deux dernières rencontres.

Composition de l'équipe du jour : 1 Swan Slament, 2 Stijn Brosens, 3 Maxime Pierre, 4 Mathys Calbo, 5 Léo Pasquet, 6 Jayson Hazera, 7 Arthur Paul, 8 Dylan Sgarbi, 9 Corentin Bergé, 10 Gregory Culpin, 11 Lonny Delteil, 12 Kevin Chaillé, 13 Hugo Mesnier.

Entraîneur : Davis Mesnier.

La réorganisation tactique opérée par David à la pause, a permis à notre équipe de se sortir du piège tendu par l'adversaire du jour. A l'occasion de ce match, Éric Arsicaud joueur, senior de la réserve, a offert 3 ballons de match, ainsi qu'un jeu de 20 chasubles à notre valeureuse équipe U15. Merci à Éric pour sa nouvelle contribution au club.



Le petit Tio Safort U9 de Saint-Aigulin

Le 26 mai prochain, les U9 sont invités au beach soccer de Saint-Georges de Didonne. Ils seront encadrés par Richard Trieux et Jean-Yves Leval.

La relève se prépare.

DERNIÈRE MINUTE :

Après une nouvelle victoire dans l'avant dernière rencontre de la saison, les U15 assurent la montée en ligue et dans le même temps se voient attribuer le challenge mosaïque désignant le vainqueur du fair-play. Félicitations à l'ensemble du groupe.

Tennis Club de Saint-Aigulin



L'école de tennis prend ses vacances le mercredi 20 juin.

Le président félicite les 30 enfants, petits et grands sportifs pour leur assiduité de septembre à juin sur les courts et leur donne rendez-vous à la rentrée de septembre.

Il sera possible de renouveler son inscription à partir du mercredi 12 septembre au club-house. Bonnes vacances à nos petits et grands champions.

Championnat par équipe printemps 2018 :

L'équipe dames termine à la 1^{re} place sur 6 équipes.

Félicitations à : Caroline et Laura Hervoix, Léa Soulard, Sabrina Massoni.

L'équipe messieurs n°1 termine à la 6^e place sur 8

équipes.

Bravo à : Laurent Jaubard, Aldric Morin, Baptiste Rambaud, Serge Descombes, Antoine Puyol, Joel Dupont, Xavier Bigot, Patrice Blavette, Albert Sandré (coach).

RENDEZ-VOUS :

Lotos : 16 juin, 18 août et 8 septembre, venez nombreux jouer

Du 1^{er} au 14 juillet, aura lieu le tournoi de tennis «Homologation FFT »

Venez encourager les joueurs et joueuses « Entrée gratuite ».

Le président, Albert Sandré : 05 46 04 80 52

Amicale des Pêcheurs



Amis pêcheurs, bonjour. Le niveau des eaux a baissé lentement depuis le début du mois de mai. Ces pluies printanières abondantes ont été très bénéfiques pour l'environnement et pour tous les poissons de nos rivières et ruisseaux. L'ouverture de la truite a été très moyenne, une consolation, tout le département est dans la même situation. A savoir qu'il n'est pas possible de reporter les dates prévues à l'avance pour ouvertures et alevinages.

Au 1^{er} Mai, c'était au tour du brochet et de l'anguille, bien prévoir que la fermeture pour cette dernière est fixée au 30 septembre. Fin juin ou début juillet pêche avec les écoles, nous réparons une bonne partie des lignes pour ces sorties. L'enthousiasme des jeunes élèves est toujours une récompense pour nous. Le 14 juillet, concours de pêche nous attendons et espérons que les habituels amis concurrents seront présents. N'hésitez pas, posez vos questions, revendications et autres motifs, tout est utile pour trouver les solutions possibles lors des réunions avec la fédération départementale.

Le samedi 14 avril 2018, l'assemblée générale de la Fédération s'est tenue à Port d'Envaux. À cette occasion, un membre du conseil d'administration de l'amicale des pêcheurs de Saint-Aigulin a reçu la médaille d'argent de la Fédération départementale. Toutes nos félicitations à Patrice PELET qui a débuté son mandat en 1987 !

Michel BOUSQUET

Par Monts et par Vaux



L'association de randonnée pédestre « Par Monts et par Vaux » affiliée à la fédération française de randonnée pédestre, compte actuellement plus de 200 adhérents.

Elle propose des randonnées réparties sur les « Trois Monts » et les départements limitrophes, le jeudi et le dimanche, le plus souvent l'après midi, de septembre à juin, avec différents niveaux en fonction du nombre des animateurs :

- une randonnée soutenue de 13/14 km (5,5km/h)
- une randonnée normale de 10 km (4,5km/h)



- une randonnée douce de 8 km (3,5 km/h)
- une rando santé, guidée par des bénévoles formés, permet aux personnes qui ont ou ont eu des problèmes de santé de pratiquer la marche à un rythme plus doux (5/6 km environ).

De plus, l'association organise des week-ends et un séjour à la montagne pour ses adhérents et des randonnées gratuites, ouvertes à tous au cours de la saison estivale.

Toute personne intéressée par la randonnée en groupe peut rejoindre l'association en acquittant une cotisation annuelle fixée à l'assemblée générale de 29 euros pour une individuelle et 55.80 pour une familiale pour 2018.

Si vous êtes tentés, n'hésitez pas à venir vous renseigner à la mairie de Montlieu la Garde (premier étage), de 13h30 à 17h30 le lundi.

Il suffit d'avoir une bonne paire de chaussures et l'envie de marcher dans une ambiance très conviviale.

LIENS :

Site internet : <http://rando.pmpv.free.fr/cms/>

Adresse électronique : rando.pmpv@free.fr

Contact : Annie Gascoïn 06 86 59 69 67

Majo-twirl Saint-Aigulin



Il y a 1 an 1/2 nous avons fait le choix de nous orienter vers le twirling, suite à la demande générale des filles du club.

Nous avons alors recruté une entraîneuse Vanessa LAPÔTRE et nous sommes affiliés à la Fédération Française Sportive de Twirling Bâton.

Depuis quelques semaines, nous avons accueilli au sein de notre équipe Cécile FERRANDINI, entraîneuse pompom-majorette.

Pour la saison 2018-2019, les deux disciplines seront distinctes afin que chacun des inscrits puisse s'épanouir dans sa passion.

Si vous souhaitez découvrir ou redécouvrir le Twirling ou les Majorettes, n'hésitez pas à nous contacter ou à venir nous rejoindre les mercredis de 17h à 19h et les vendredis de 18h à 20h.

Pas et Galop en Saintonge boisée



Aigurando 2018 :

L'Aigurando du lundi 2 avril s'est déroulée sous le signe de l'humidité, malgré tout, une centaine de participants étaient présents cavaliers, marcheurs et VTT. Dès le dimanche, une trentaine de personnes étaient déjà sur le site.

Dimanche midi, tous se retrouvaient pour un repas en commun au gymnase Guy Epaud. Des randonneurs venus d'Agen, de Bergerac, du Médoc avaient fait le déplacement. Nous avons été obligés de modifier le parcours, vu l'état des chemins.

Notre prochain rendez-vous sera à la Genétouze

pour la rando des amoureux, le **dimanche 26 août**. Puis les **22 et 23 septembre** à l'occasion de la Rand'Oleron avec Equiliberté 17.

A NE PAS MANQUER :

Pas et Galop renoue avec la compétition en organisant, avec les écuries Narolles, le **dimanche 30 septembre** un TREC (Technique de Randonnée Équestre en Compétition) sur le terrain hippique de Saint-Aigulin.

Contact : 06.72.16.23.81

Mail : raud-jeanjacques@gmail.com

Groupe Facebook : Pas et Galop



Ouverture de la piscine

La piscine municipale sera ouverte du lundi 04 juin au samedi 1^{er} septembre 2018.

La surveillance sera assurée par une MNS, qui assurera également les cours de natation et autres activités nautiques.



A.R.H.S.A. : Sorties de printemps



Le 25 avril, nous étions 24 personnes dans 6 voitures particulières à prendre la route de Cognac. Douceur des paysages de vignes, de bois et de prairies mêlés...

A l'«Espace découverte en pays de Cognac», nous en aurons une vision plus globale grâce à la maquette, mettant en relief le rôle du fleuve Charente et montrant cette Grande Champagne parsemée d'églises romanes.

La visite guidée des quartiers anciens de la cité primitive, riche du commerce du sel, nous permet de profiter du calme des petites rues pavées et d'admirer de beaux hôtels particuliers de négociants de cognac (déjà à partir du XVI^e siècle).

Une autre guide, jeune Ukrainienne, parfaitement à l'aise en ces lieux, nous fait visiter ce qui reste du

château où est né François I^{er} en 1494. Ces bâtiments magnifiques, rachetés après la Révolution Française ont été entretenus par le norvégien Ottar (devenu baron Otard), qui y a trouvé un lieu idéal pour entreposer et faire vieillir la précieuse eau-de-vie. Un château sauvé par le cognac!

Et c'est par une joyeuse dégustation, bien orchestrée par notre guide, que se termine cette après-midi de printemps.

Nos prochaines sorties auront lieu le jeudi 24 mai à Sauveterre de Guyenne (33) et le samedi 9 juin, la grande sortie annuelle, ouverte à tous, au lac de Vassivière (87)

Si vous souhaitez participer à cette sortie, contactez Nicole LAIDET au 05 46 04 05 68

AS Tonic



L'AS TONIC a participé au carnaval de Saint-Aigulin qui a eu lieu le samedi 24 Mars.

Vous avez pu voir évoluer sur scène 2 groupes – celui des enfants et celui des adultes et des ados. C'était pour elles leur toute première représentation en public et elles ont parfaitement réussi leur prestation, le club est très fier et heureux, bravo les filles.

Notre prochaine participation à la vie associative

ADULTES	PROF	HORAIRES
Lundi	Sylvie	18h - 19h
Mercredi	Elodie	18h30 - 19h30
Jeudi	Nathalie	18h - 19h
Jeudi	Sylvie	19h15 - 20h15

ENFANTS / ADOS	PROF	HORAIRES
Mercredi	Sylvie	17h - 18h

de notre commune sera le forum des associations qui aura lieu **le samedi 23 juin**.

Si vous voulez reprendre une activité physique et sportive, en douceur ou encore à fond, venez nous rejoindre. Les inscriptions sont possibles à n'importe quel moment de la saison et tout cela à un tarif préférentiel en fonction de votre date d'inscription ! **Renseignements : 06.88.61.28.62**

Retrouvez l'actualité de l'association, le planning des cours, les photos des différentes manifestations sur notre page Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/As-Tonic-Saint-Aigulin-1411491402445387>



ADMINISTRATION

● ADMR SAINT-AIGULIN

Mme CASTILLO Céline - 58 rue Victor Hugo

Permanence à Saint-Aigulin :

Le lundi et jeudi matin de 14h à 17h
05.46.70.09.97

Permanence à Saint-Martin d'Ary :

05.46.04.45.97

Du lundi au vendredi de 8h à 12h
Ou Plate forme dép. : **0810.600.448**

● ASSEDIC

www.assedic.fr et le **3949**

● CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (Dept 17)

Mairie de Montendre :

le jeudi de 13h30 à 16h30

Point Internet : Visio accueil

Jonzac : 5 rue des Guits, le jeudi
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

● CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

Permanence dans les locaux de la mairie :

le mercredi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 16h30

● CONCILIATEUR

M. François CASTEL assure une permanence le

1^{er} mardi de chaque mois de 14h à 17h

Point Public : Mairie de Montguyon

Renseignements : **05.46.04.01.45**

● MISSION LOCALE

de HAUTE-SAINTONGE

Julie LETOURNEUR - **06 31 71 12 95**

Conseillère en insertion sociale et professionnelle

Mardi et vendredi - St-Aigulin : **05.46.49.01.79**

de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

Lundi et vendredi - Montguyon : **05.46.86.47.08**

de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

● M.S.A.P.

Maison de Service Au Public :

Saint-Aigulin : à La Poste

9h à 12h et de 13h45 à 16h30

Permanences : CPAM - Pôle Emploi

Mairie de Montguyon :

9h à 12h et de 14h à 18h

Permanences : CPAM - Pôle Emploi

CAF - Mission locale - MSA

● SÉCURITÉ SOCIALE :

• C.P.A.M.

4 rue René Cassin, 17114 Saintes

Rendez-vous avec le conseiller : **3646**

• MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE

Route de Royan - Montguyon : **05.46.49.27.77**

● SERVICE SOCIAL

Permanence Saint-Aigulin :

56 rue Victor Hugo : le jeudi de 13h30 à 16h30

sur rendez-vous au **05.46.49.27.77**

● V.I.E.

Antenne de Saint-Aigulin :

58 rue Victor Hugo : **06.03.31.32.54**

Conseillère en insertion : Marie-France GUENON

Antenne de Montguyon :

32 rue de Vassiac : **05.46.041.08.69**

VIE PRATIQUE

● CABINET DENTAIRE

M. ROQUES Louis : **05.46.04.83.81**

2 place Jules Ferry

● CABINETS INFIRMIERS

- CUSINTINO Thierry et DUBUC Jean-Marie

44 avenue de Saintonge : **05.46.48.06.58**

Soins au cabinet sur rendez-vous

- Mme ROQUES Marie-Hélène

15 avenue Georges Clémenceau

05.46.04.28.97 - 06.85.05.06.70

Soins au cabinet sur rendez-vous

- Mme LECACHER Marie: **06.03.81.14.33**

Mme FISSIER Marie-Claude: **06.81.56.59.15**

1 lot des Grands Champs - Soins à domicile

● CABINET PÉDICURIE-PODOLOGIE

Mme JULLIEN Véronique - 7 rue de la République

Soins au cabinet sur rendez-vous

Soins à domicile : **05.46.04.88.25**

● CABINET MÉDICAL

Docteurs BILLET Christelle et PETES Sandrine :

05.46.04.88.11

Docteur BOUMAZZOUGH Abdelaziz : **06.23.14.12.65**

Avenue Général Leclerc (ancien Trésor Public)

● MÉDECINS DE GARDE

05.46.27.55.20

En cas d'urgence seulement, faites le **15**

● MASSEUR, KINÉSITHÉRAPEUTE,

Mlle SZÁNTÓ Andrée et M. BIGOT Xavier

3 rue Victor Hugo : **05.46.04.80.29**

● OSTHÉOPATHIE

Mlle SZÁNTÓ Andrée et M. BIGOT Xavier

3 rue Victor Hugo : **05.46.04.80.29**

● POMPES FUNÈRES

CIEL & TERRE : **05.46.70.63.47**

QUANTIN FUNÉRAIRE : **05.46.04.89.06**

● PSYCHOLOGUE

Mme CARRERE Danielle

48 Av. de Saintonge : sur RDV **06.68.76.20.19**

● PUÉRICULTRICE

Service Social de Montendre : **05.46.49.27.77**

● SANTÉ À DOMICILE

Service de Soins à Domicile

17270 Saint-Martin-d'Ary : **05.46.04.52.26**

● SECOURS CATHOLIQUE

Horaires le jeudi matin de 9h à 12h

Presbytère : **05.46.04.80.50**

● SOPHROLOGUE

Mme HUOT Delphine

2 rue Victor Hugo - **06.62.26.33.38**

● TAXI - AMBULANCE

QUANTIN AMBULANCE S.A.R.L.

Gérant BONDU Patrick : **05.46.04.80.36**

● TAXI

TAXI CHRISTINE 7J/7 - Conventionné SS

05.46.04.83.17 ou **06.70.12.84.65**

● VÉTÉRINAIRES

Clinique vétérinaire : 35 ter av. de Saintonge

Docteurs COENEN Katrien, DE WEER Koen

et MASSONI Sabrina

05.46.04.83.66

NUMEROS UTILES

● GENDARMERIE

Permanences à Montguyon

Du lundi au vendredi de 8h45 à 17h15

Tél : **05.46.04.10.13**

En dehors de ces heures,

composez le **05.46.04.80.03**

● LA POSTE

De 9h 12h et de 13h45 à 16h30

Heure limite de départ de courrier 15h

Tél : **3631**

● MEDIATEUR de la REPUBLIQUE

M. Michel DUCOURE

Annexe du Conseil Général

72 - 74 Cours Paul Doumer - Saintes

Le Mardi et Mercredi : de 9h à 12h

Tél : **05.46.97.55.15**

● POMPIERS

Faites le **18**. Portable le **112**

● S.O.S. Essaims

• Léger Destruction

Montguyon - **06.60.05.71.03**

• Claude Gombaud

Le Fieu - **06.09.79.01.90**

● DERATISATION

Ets D.C.G. - La Roche-Chalais

Tél : **05.53.91.46.09**

● DÉCHETTERIE

Du mercredi au samedi

De 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Tél : **05.46.70.43.64**

PHARMACIES



PHARMACIE FORT

10 av. G. Clémenceau - 17360 Saint-Aigulin

Tél : **05.46.04.80.32**

PHARMACIE BONICHON

Av. d'Aquitaine - 24490 La Roche-Chalais

Tél : **05.53.91.42.47**

PHARMACIE DES REMPARTS

6 place Pasteur - 24410 Saint-Aulaye

Tél : **05.53.90.42.08**

PHARMACIES DE GARDE :

www.3237.fr

Gratuit

ou le **3237**

Numéro Audiotele : 0,34€ TTC / min



Etat civil

(jusqu'au 05 mai 2018)

NAISSANCES

VAURAT Lily-Rose
Tamara Charlotte
née le 22 avril 2018

GORGE Louis Joël
né le 23 avril 2018

MARIAGES

NICOL Yves Maurice André et
BOUNIORD Chrystelle
célébré le 05 mai 2018

DÉCÈS

BONNIN Alain
décédé le 23 mars 2018
à l'âge de 62 ans

LABELLY Veuve BUIL Paulette
décédée le 28 mars 2018
à l'âge de 94 ans

DUBUC Jean
décédé le 31 mars 2018
à l'âge de 86 ans

DUBREUIL Guy Gilbert
décédé le 24 avril 2018
à l'âge de 83 ans

Les messes de l'été

Tous les dimanches et fêtes, messe à 10h30 à Saint-Aigulin.

JUILLET

Samedi 07 : Le Fouilloux - 18h30
Samedi 21 : Boscarnant - 10h30

Fête de la commune

Samedi 21 : La Barde - 18h30

AOÛT

Samedi 04 : La Clotte - 18h30
Samedi 15 : St-Martin-de-Coux

18h30 - Assomption

Samedi 18 : St-Martin-de-Coux
10h30

Samedi 25 : La Genetouze - 18h30
Fête de la commune

SEPTEMBRE

Samedi 01 : Le Fouilloux - 18h30
Samedi 15 : La Barde - 18h30

OCTOBRE :

Samedi 06 : La Clotte - 18h30



Agenda culturel et sportif

(sous réserve de modifications)



JUIN

Samedi 23 : Forum des associations - Fête de la musique et de la Bière avec feu de Saint-Jean

Vendredi 29 : Fête de l'école élémentaire

JUILLET

1^{er} au 14 juillet : Tournoi de tennis

Mardi 03 : Bal du Collège

Vendredi 06 : Marché nocturne

Samedi 14 : Soirée moules frites et bal populaire

Vendredi 20 : Marché nocturne

AOÛT

Vendredi 03 : Marché nocturne

Mardi 07 : Concert Eurochestreries - Eglise St-Fort à 20h30

Mardi 11 : Soirée cagouilles et bal populaire

SEPTEMBRE

Dimanche 16 : Forum des Loisirs Créatifs

Lundi 17 : Don du Sang

Du 28 au 30 : Fêtes des Vendanges

Dimanche 30 : Brocante - vide greniers

Dimanche 30 : TREC sur le terrain hippique

OCTOBRE

Vendredi 26 : Théâtre

Les dates ci-dessus, programmées annuellement, peuvent être modifiées ou annulées par les associations concernées.

Lotos (les samedis - sous réserve de modifications)

JUIN

Samedi 16 : loto du Tennis

Samedi 30 : loto Inter-asso

JUILLET

Samedi 07 : loto de la Natation

Samedi 21 : loto de la Chasse

Samedi 28 : loto de la Natation

AOÛT

Samedi 04 : loto de Santé, Vélo et Marche

Samedi 11 : loto du Football

Samedi 18 : loto du Tennis

Samedi 25 : loto de la Natation

SEPTEMBRE

Samedi 01 : loto des Majorettes

Samedi 08 : loto du Tennis

Samedi 15 : loto club des aînés

Samedi 22 : loto des Pompiers

Samedi 29 : loto du Football

OCTOBRE

Samedi 06 : loto de l'AS Tonic

Samedi 13 : loto du Football

Samedi 20 : loto Sporting club

Samedi 27 : loto du Karaté

Nous remercions toutes les personnes qui ont collaboré à l'édition de ce bulletin. Malgré tous nos soins apportés à cette brochure, des erreurs ont pu se glisser, merci de bien vouloir nous en excuser. Sous réserve d'erreurs typographiques.



COMMUNE DE SAINT-AIGULIN

Mairie de Saint-Aigulin

1 rue Victor Hugo - 17 360 SAINT-AIGULIN
Tél : 05.46.04.80.16 - Fax : 05.46.04.88.13
Courriel : st.aigulin@mairie17.com

Pour plus d'infos : www.saint-aigulin.fr